

ANNECY, LE JEUDI 18 JUILLET 2024

VOIRIE

Point d'étape sur le projet de réparation du Pont de l'Abîme sur la RD 31 à Cusy

Le pont de l'Abîme, construit en 1887, est un ouvrage suspendu reliant les communes de Gruffy et Cusy. D'une portée de 74,80 m, il supporte une chaussée à une seule voie de 5 m de largeur et permet le franchissement du Chéran.

L'ouvrage est composé de 8 câbles de suspension, 4 à l'amont et 4 à l'aval, ainsi que de 4 haubans sur chacun des pylônes en maçonnerie. L'ensemble des câbles est continu au niveau des selles métalliques en tête des pylônes et sont ancrés dans des chambres en rive.

Dans le cadre de l'entretien des ouvrages sur le domaine Départemental et afin de préserver la pérennité de ces derniers et la sécurité des usagers, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a pris la décision en novembre dernier de fermer le Pont de l'Abîme, situé sur le territoire des communes de Gruffy et Cusy, à toute circulation, y compris piétonne, 24h/24, 7j/7. Un maître d'œuvre associé à un architecte du patrimoine a été désigné afin de réaliser des études de diagnostic et d'avant-projet sur des solutions de réparation.

Un comité de pilotage s'est tenu fin juin en présence de Lionel Tardy, Vice-président du Conseil départemental de la Haute-Savoie délégué aux routes, aux bâtiments, aux pistes cyclables, aux mobilités et au numérique, Daniel Déplante, Président de la Commission Infrastructures Routières, Transports, Mobilité, Bâtiments et Conseiller départemental du Canton de Rumilly ainsi que Fabienne Duliège, Conseillère départementale du Canton de Rumilly, afin d'acter la poursuite des études et des investigations complémentaires pour proposer deux solutions de travaux : la rénovation de l'ouvrage intégrant une solution avec reprise du platelage ou la reconstruction de l'ouvrage. Au regard de l'attrait touristique du site, les propositions devront intégrer les modes actifs (notamment le cheminement piéton) et un filet sous l'ouvrage.

Des mesures d'exploitation complémentaires devront être mises en place avec la création de places de stationnement sur la RD 31 (côté Gruffy) pour les clients du restaurant, la limitation de vitesse à 30 km/h et le marquage du cheminement piéton sur la chaussée ainsi que la pose d'un gabarit limitant l'accès aux véhicules de plus de 3,30 mètres de hauteur et 3,40 mètres de largeur.

Un nouveau comité de pilotage sera programmé à la rentrée pour présenter les solutions de travaux. Pour rappel, la structure métallique et la suspension du Pont de l'Abîme font l'objet d'un suivi détaillé tous les 5 à 10 ans par un bureau d'étude expert. En 2018, une visite a fait état d'une corrosion sur la suspension au niveau des chambres d'ancrage, ne remettant pas en cause la sécurité de l'ouvrage, la suspension présentant un état visuel correct dans sa partie courante entre chaque chambre d'ancrage. De nouvelles investigations complémentaires par auscultation électromagnétique ont été réalisées courant 2023 par le Cerema afin d'apprécier les phénomènes d'oxydation non visibles à l'œil nu. Le relevé de ces investigations a fait état de signaux caractéristiques qui indiquent un endommagement interne des câbles, potentiellement évolutif.

Dans ce cadre, le Conseil départemental a pris la décision de fermer l'ouvrage dès le 24 novembre 2023 dans l'attente de travaux. **La déviation est maintenue par les RD 911 et RD 5 dans les sens d'Anecy et d'Aix-les-Bains.** Les accès au restaurant côté Gruffy et au parking côté Cusy restent ouverts.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse